

1

(N° 77.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 5 MARS 1834.

COMPTE SPÉCIAL

RENDU PAR LE MINISTRE DES FINANCES,

d'après l'article 5 de la loi du 16 février 1833, n° 157, de la négociation des

Bons du Trésor

FAITE PENDANT L'EXERCICE 1833.

Bons du trésor. —

1833.					
juillet.	27	Pour remboursement de bons de l'échéance du 1 ^{er} août 1833.		11,000	00
Août.	23	" Id. "	Id.	2,944,000	00
"	28	" Id. "	1 ^{er} septembre	9,000	00
Septemb.	10	" Id. "	1 ^{er} août et 1 ^{er} septemb.	34,000	00
"	26	" Id. "	1 ^{er} octobre	28,000	00
"	"	" Id. "	de diverses échéances.	3,928,000	00
Octobre.	10	" Id. "	" "	32,000	00
"	18	" Id. "	" "	22,000	00
"	30	" Id. "	" "	2,822,000	00
Novemb.	10	" Id. "	" "	1,104,000	00
	30	" Id. "	" "	1,945,000	00
Décembre.	10	" Id. "	" "	26,000	00
"	20	" Id. "	" "	10,000	00
"	31	" Id. "	" "	27,000	00
				13,942,000	00
			Bons en circulation.	10,197,000	00
				Fr.	24,139,000 00
		N. B.	Montant des bons en circulation.	10,197,000	00
			Montant des paiemens autorisés pour acquit- ter des bons échus les 1 ^{er} août, 1 ^{er} octobre et 1 ^{er} novembre et qui restent à payer	58,000	00
			Montant des bons à échoir	10,139,000	00

Loi du 16 février 1833.

1833.			
Mars.	23	Pour émission de bons sous la date du 1 ^{er} courant.	15,000,000 00
Décembre. 1834.	28	» Id. » du 26 octobre 1833	5,491,000 00
Février.	1	» Id. diverses dates de novembre et décembre.	3,648,000 00
			24,139,000 00

124

Intérêts des

1833.			
Juillet.	27	Intérêt à 6 p. % l'an, payé sur l'échéance du 1 ^{er} août 1833.	275 00
Août.	23	Id. " "	98,600 00
"	28	Id. " " septembre.	270 00
Septemb.	10	Id. " " août et septembre.	850 00
"	26	Id. " " octobre	980 00
"	26	Id. " " diverses échéances.	117,795 00
Octobre.	10	Id. " "	960 00
"	18	Id. " "	880 00
"	30	Id. " "	98,705 00
Novemb.	10	Id. " "	43,490 00
"	30	Id. " "	77,605 00
Décemb.	10	Id. " "	1,005 00
"	20	Id. " "	340 00
"	31	Id. " "	1,080 00
			442,835 00
<p><i>N. B.</i> Les intérêts renseignés ci-dessus s'élèvent à fr. 442,835 00 Ceux des bons échus les 1^{er} août, 1^{er} octobre et 1^{er} novembre qui ne sont pas encore rentrés à la trésorerie à. , 2,165 00</p>			
<p>Montant des intérêts des bons échus. . . . fr. 445,000 00</p>			

Bons du trésor.

1833.			
Novembre.	6	Pièces envoyées à la cour des comptes pour régularisation.	218,750 00
		Solde à régulariser.	224,085 00
			<hr/>
			442,835 00
			<hr/>

Commission et frais des

			COMMISSIONS		TOTAL des frais et des commissions.	
			MONTANT DES FRAIS.	de négociation.		de remboursement
1833.						
Mai.	25	Commissions sur 6,526,000 à $\frac{1}{2}$ % par semestre.	"	41,354 15	"	41,354 15
"	25	Id. 8,474,000 à 1 %.	"	85,624 99	"	85,624 99
Septembre.	26	Id. à $\frac{1}{6}$ % pour rem- boursement. . . .	"	"	9,086 80	9,086 80
"	"	Id. perte de place.	3,444 15	"	"	3,444 15
Octobre.	30	Id. remboursement.	"	"	724 50	724 50
"	"	Id.	"	"	387 40	387 40
"	"	Frais à la réception d'un envoi d'espèces. . . .	74 05	"	"	74 05
"	"	Id.	20 50	"	"	20 50
Novembre.	10	Id. de transports d'espè- ces d'ici à Paris. . . .	1,335 00	"	"	1,335 00
"	30	Intérêts de sommes avan- cées par MM. de Roth- schild.	1,635 76	"	"	1,635 76
Décembre.	28	Commission à $\frac{1}{2}$ % l'an sur 5,491,000 fr.	"	13,190 40	"	13,190 40
			6,509 46	140,169 54	10,198 70	156,877 70
		<i>N. B.</i> Au présent compte de frais qui s'élève à fr.	156,877 70			
		il faut ajouter pour frais de gravure, d'impres- sion, etc., la somme de 1,845-14 fr. qui n'a pu y être renseignée parce que les pièces acquittées ne sont pas encore rentrées à la trésorerie générale, ci fr.	1,845 14			
		Montant des commissions et des frais	158,722 84			

Bons du trésor.

1883.			
Novemb.	6	Pièces envoyées à la cour des comptes pour régularisation.	139,510 09
		Solde à régulariser.	17,367 61
			<hr/>
			156,877 70
			<hr/>

SITUATION GÉNÉRALE

DES BONS DU TRÉSOR NÉGOCIÉS PENDANT L'ANNÉE 1833,

conformément à la loi du 16 février 1833, n° 157.

DATES DES ÉMISSIONS.	DATES DES ÉCHÉANCES.	TOTAUX DES INTÉRÊTS.	TOTAUX DES COMMISSIONS ET COURTAGES ALLOUÉS AUX SOUSCRIPTEURS.	MONTANT EN PRINCIPAL.	
1 ^{er} mars 1833.	1 ^{er} août 1833, 5 mois.	6 p. % l'an.	1,000,000, à 1 p. % par an. 3,000,000, à 1 p. % pour 6 mois.	4,000,000 00	
Id.	1 ^{er} septembre 1833, 6 mois.	6 p. % l'an.	1,000,000, à 1 p. % par an. 3,000,000, à 1 p. % pour 6 mois.	4,000,000 00	
Id.	1 ^{er} octobre 1833, 7 mois.	6 p. % l'an.	1,583,000, à 1 p. % par an. 1,417,000, à 1 p. % pour 6 mois.	3,000,000 00	
Id.	1 ^{er} novembre 1833, 8 mois.	6 p. % l'an.	1,943,000, à 1 p. % par an. 1,057,000, à 1 p. % pour 6 mois.	3,000,000 00	
Id.	1 ^{er} mars 1834, 12 mois.	6 p. % l'an.	1,000,000, à 1 p. % par an.	1,000,000 00	
26 octobre 1833.	26 février 1834, 4 mois.	5 p. % l'an.	à 1/2 p. % par an.	1,030,000 00	
Id.	26 mars 1834, 5 mois.	5 p. % l'an.	Id.	1,001,000 00	
Id.	26 avril 1834, 6 mois.	5 p. % l'an.	Id.	1,688,000 00	
Id.	26 mai 1834, 7 mois.	5 p. % l'an.	Id.	1,772,000 00	
16 novembre 1833.	16 juin 1834, 7 mois.	5 p. % l'an.	Sans commission.	500,000 00	
23 novembre 1833.	1 ^{er} juin 1834, 6 mois 7 jours.	} 4 $\frac{3}{4}$ p. % l'an.	Sans commission.	} 160,000 00	
26 novembre 1833.	1 ^{er} juin 1834, 6 mois 4 jours.				} 200,000 00
30 novembre 1833.	1 ^{er} juin 1834, 6 mois.				
1 ^{er} décembre 1833.	1 ^{er} mai 1834, 5 mois.	} 4 p. % l'an.	Sans commission.	} 50,000 00	
6 décembre 1833.	1 ^{er} mai 1834, 4 mois 24 jours.				} 32,000 00
1 ^{er} décembre 1833.	1 ^{er} avril 1834, 4 mois.	} 1,050,000 00			
16 décembre 1833.	1 ^{er} avril 1834, 3 mois 14 jours.		} 4 p. % l'an.	Sans commission.	
15 décembre 1833.	15 mai 1834, 5 mois.				
Frais de la gravure de la planche des bons du trésor.				»	
Frais d'impression et la reliure des registres des bons du trésor.				»	
Id.	id.	id.	id.	*	
Intérêts des avances faites par MM. de Rothschild sur les échéances des 1 ^{er} octobre et novembre 1833.				»	
				24,139,000 00	
En déduisant les échéances des 1 ^{er} août, septembre, octobre et novembre 1833, dont le paiement est effectué ou autorisé.				14,000,000 00	
Reste des bons en circulation pour francs.				10,139,000 00	

MONTANT				TOTAL	TOTAL	INTÉRÊTS
des intérêts jusqu'au 31 décembre 1833.	de la commission et du courtage.	des frais payés pour transports de fonds et frais divers	de la commission allouée à M. Rothschild à Paris pour paiement des Jouis	des INTÉRÊTS ET FRAIS.	GÉNÉRAL.	des Jouis du tre- sor émis en 1833 à imputer sur l'exercice 1834
100,000 00	{ 4,166 66 25,000 00	"	4,652 25	133,718 91	4,133,718 91	"
120,000 00	{ 3,000 00 30,000 00	3,444 15	4,534 55	162,978 70	4,162,978 70	"
105,000 00	{ 9,234 16 16,531 66	870 00 74 05	724 50	132,434 37	3,132,434 37	"
120,000 00	{ 12,053 33 14,093 33	465 00 20 50	387 40	147,919 56	3,147,919 56	"
80,000 00	10,000 00	"	"	60,000 00	1,060,000 00	10,000 00
9,298 61	1,716 66	"	"	11,015 27	1,041,015 27	7,832 94
9,036 80	2,085 41	"	"	11,122 21	1,012,122 21	11,788 75
15,238 89	4,220 00	"	"	19,458 89	1,707,458 89	26,961 11
15,997 22	5,168 33	"	"	21,165 55	1,793,165 55	35,663 08
3,181 25	"	"	"	3,181 25	512,181 25	11,657 60
802 22	"	"	"	802 22	160,802 22	3,166 18
923 61	"	"	"	923 61	200,923 61	3,956 89
2,617 77	"	"	"	2,617 77	642,617 77	12,665 43
166 67	"	"	"	166 67	50,166 67	666 33
88 89	"	"	"	88 89	32,088 89	626 31
3,500 00	"	"	"	3,500 00	1,053,500 00	10,497 10
11 67	"	"	"	11 67	7,011 67	69 85
1,777 78	"	"	"	1,777 78	1,001,777 78	14,883 37
"	"	1,193 64	"	1,193 64	1,193 64	"
"	"	422 50	"	422 50	422 50	"
"	"	229 00	"	229 00	229 00	"
"	"	1,635 76	"	1,635 76	1,635 76	"
537,641 38	140,169 54	8,354 60	10,198 70	716,364 22	24,855,364 22	150,257 17
445,000 00						
112,641 38						

Certifié véritable et conforme aux écritures de la trésorerie générale.

Bruxelles, le 5 février 1834.

L'administrateur de la trésorerie générale,
V. KERCKHOVE.

Arrêté par le ministre des finances *ad interim*,
Auc. DUVIVIER.

La Cour des Comptes certifie exact et conforme à ses écritures, le montant ci-dessus des Bons du trésor, visés et enregistrés pendant l'année 1833, s'élevant en principal à la somme de *vingt-quatre millions cent trente-neuf mille francs*, et l'import des intérêts, commissions, courtage, et autres frais liquidés jusqu'à ce jour, à *sept cent seize mille trois cent soixante-quatre francs vingt-deux centimes*.

Bruxelles, le 21 février 1834.

La Cour des comptes.

Le président,

(Signé) TH. FALLON.

Par ordonnance,

Le greffier,

(Signé) MEEUS VANDERMAELEN.

Pour copie conforme,

Le greffier de la Cour des comptes,

MEEUS VANDERMAELEN.